

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 13315 - 2021 B 01553 - 899 637 706 - ESKA

EURL ESKA

DÉPÔT DU

COMPTES ANNUELS

2033A - Bilan simplifié

18 JUL. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL ESKA		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		73 RUE DE PARIS 35000 RENNES				
Numéro SIRET*		8 9 9 6 3 7 7 0 6 0 0 0 3 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 20		
				Exercice N clos le 31/12/2023		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles	010		012		
	{ Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	2 656	030	1 155	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 882 644	042	1 426 518	
	Total I (5)	044	1 885 300	048	1 427 673	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS { Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises *	050		052		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	7 200	070	7 200	
		072	42 917	074	42 917	
	Valeurs mobilières de placement	080	800 000	082	800 000	
	Disponibilités	084	136 272	086	136 272	
	Charges constatées d'avance *	092	3 050	094	3 050	
	Total II	096	989 440	098	989 440	
	Total général (I + II)	110	2 874 741	112	1 427 673	
	PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		120	1 510 000	
	Écarts de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126		126	151 000	
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	1 188 621	
	Report à nouveau	134		134		
	Résultat de l'exercice	136		136	(1 422 918)	
	Subventions d'investissement	137		137		
	Provisions réglementées	140		140	936	
	Total I	142		142	1 427 638	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		166	2 640	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169	10 119	172	15 073	
	Comptes courants d'associés	173		173	1 216	
	Autres dettes	175		175	500	
	Produits constatés d'avance	174		174		
	Total III	176		176	19 429	
Total général (I + II + III)		180		1 447 068		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise EURL ESKA		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210
			dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
	Production vendue	biens services*		217	218
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	67 431
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240
	Autres charges externes*	dont crédit bail : 5 608 - mobilier :			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	361	244
	Rémunérations du personnel*				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements*	dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI)	255		254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	154 281	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				270
	Produits exceptionnels	(III)		280	90 712
	Charges financières	(IV)		290	454
	Charges exceptionnelles	(V)		294	1 426 518
	Impôts sur les bénéfices*	(VI)		300	717
		(VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				
B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	1 422 918	
Régime de taxation	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324	846
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opcs - cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(I)	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septecies)	993		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992				
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
			Deduct° exception simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354	126 156	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière			356	
	Déficits antérieurs reportables *	29 199		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	126 156	

Cegid Group

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ESKA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 447 069 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 422 919 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Dépréciation Titres de Participations :

Dans les comptes 31/12/2023, une dépréciation des titres ST INVEST a été constatée.

Son montant correspond à la différence entre la valeur comptable d'acquisition des titres ST INVEST par ESKA (1 509 900€) et sa quote-part de participation dans les capitaux propres comptables de ST INVEST dans le dernier bilan clos au 30/11/2023.

Cette dépréciation de titres aurait déjà dû être constatée dans les comptes 31/12/2022 de ESKA. Elle ne l'a pas été par omission au moment de l'arrêté des comptes.

Elle n'engendre aucun impact du point de vue fiscal.

Analyse économique du résultat :

Le résultat d'exploitation de la société sur l'exercice 2023, apparaît déficitaire. Les prestations de services intra-groupe sont insuffisantes pour faire face aux charges d'exploitation récurrentes de la société.

Toutefois, ce déficit d'exploitation est, en très grande partie, comblé par les produits financiers « encaissables » perçus par la société.

Ces produits financiers ont d'ailleurs vocation à être récurrents (dividendes des filiales BDS, Excédent financier de la SCI PRE LONG, produits financiers liés au placement de la trésorerie excédentaire, etc.)

Sur 2023, une dépréciation financière « exceptionnelle » vient créer ponctuellement un déficit comptable.

Cette présentation des comptes et ce raisonnement économique résultent d'un choix de gestion de la part de la gérante associée de ESKA, ainsi que du pilotage du Groupe BDS dans son ensemble de la part de ses associés.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 282	1 374		2 656
Immobilisations financières	1 709 017	184 492	10 864	1 882 645
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	631	524		1 155
Immobilisations financières		1 426 518		1 426 518

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 374	184 492	185 866
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			10 864	10 864
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS S.T.INVEST 35000 RENNES	250 000	37 523	29,00	7 279
SCI FBM BREZILLET 22190 PLERIN	1 000	366 634	24,50	-366 634
SCI PRE LONG 35770 VERN-SUR-SEICHE	20 000	62 529	32,50	62 529
SCI SCI 8 LA CHARTRIE 35770 VERN-SUR-SEICHE	9 000	71 026	33,33	-86 833
SARL BDS LAVAL 53000 LAVAL	10 000	-14 135	10,00	-14 135
SARL BDS VERN 35770 VERN-SUR-SEICHE	20 000	380 851	25,00	237 133
SARL BDS PACE 35740 PACE	20 000	158 645	25,00	146 832
SAS BDS SAINT-BRIEUC 35770 VERN-SUR-SEICHE	10 000		10,00	
SARL GROUPE BDS 35770 VERN-SUR-SEICHE	3 000	42 727	25,00	35 562

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	1 528 395	101 877	289 292	61 660
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 400 943 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	346 822		346 822
Prêts			
Autres	953		953
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 200	7 200	
Autres	42 918	42 918	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 050	3 050	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	6 582
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	18 307

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 510 000 euros décomposé en 1 510 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	541	395		936
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		395		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 430 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 640	2 640		
Dettes fiscales et sociales	15 073	15 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500	500		
Autres dettes (**)	1 216	1 216		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 216			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 269 euros.

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	982
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	3 747
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 207

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	427		
CCA TNS	2 623		

2033G - Filiales et participations

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 89963770600032

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL ESKA

ADRESSE (voie) 73 RUE DE PARIS

CODE POSTAL 35000

VILLE RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

9

Forme juridique	SAS	Dénomination	S.T. INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	518685532	% de détention	29.00
Adresse :	N° 73	Voie	RUE DE PARIS
Code Postal	35000	Commune	RENNES
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SCI	Dénomination	FBM BREZILLET
N° SIREN (si société établie en France)	948272844	% de détention	24.50
Adresse :	N° 3	Voie	RUE DES MIMOSAS
Code Postal	22190	Commune	PLERIN
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SCI	Dénomination	PRE LONG
N° SIREN (si société établie en France)	852458850	% de détention	32.50
Adresse :	N° 9	Voie	RUE CHARLES VANEL
Code Postal	35770	Commune	VERN-SUR-SEICHE
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI 8 LA CHARTRIE
N° SIREN (si société établie en France)	912616257	% de détention	33.33
Adresse :	N° 9	Voie	RUE CHARLES VANEL
Code Postal	35770	Commune	VERN-SUR-SEICHE
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SARL	Dénomination	BDS LAVAL
N° SIREN (si société établie en France)	922101357	% de détention	10.00
Adresse :	N° 8	Voie	ALLEE DE LA CHARTRIE
Code Postal	53000	Commune	LAVAL
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SARL	Dénomination	BDS VERN
N° SIREN (si société établie en France)	852621945	% de détention	25.00
Adresse :	N° 9	Voie	RUE CHARLES VANEL
Code Postal	35770	Commune	VERN-SUR-SEICHE
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SARL	Dénomination	BDS PACE
N° SIREN (si société établie en France)	892202508	% de détention	25.00
Adresse :	N° 9	Voie	AVENUE DES TOUCHES
Code Postal	35740	Commune	PACE
Pays	FRANCE		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BDS SAINT-BRIEUC
N° SIREN (si société établie en France)	953938479	% de détention	10.00
Adresse :	N° 9	Voie	RUE CHARLES VANEL
Code Postal	35770	Commune	VERN-SUR-SEICHE
Pays	FRANCE		

Cagid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

2033G - Filiales et participations

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/2

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 8 9 9 6 3 7 7 0 6 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL ESKA

ADRESSE (voie) 73 RUE DE PARIS

CODE POSTAL 35000

VILLE RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

9

Forme juridique	SARL	Dénomination	GROUPE BDS
N° SIREN (si société établie en France)	903860203	% de détention	25.00
Adresse : N°	9	Voie	RUE CHARLES VANEL
Code Postal	35770	Commune	VERN-SUR-SEICHE
Pays	FRANCE		
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

ESKA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.510.000 euros

Siège social : 73 rue de Paris
35000 RENNES

899 637 706 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 27 juin 2024

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 1.422.918,92 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 1.422.918,92 euros

AFFECTATION :

- Au compte 'Autres réserves », la somme de : - 1.188.621,50 euros
- Au compte « Report à nouveau », la somme de : - 234.297,42 euros

TOTAL : - 1.422.918,92 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 19 mai 2021.

*Pour extrait
certifié conforme*

La Gérance

